



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 21 – 22 juin 2012

EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi des céréales (en date du 22 juin 2012).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avertissement présente une évaluation du risque d'infection pour les céréales de printemps de la grande région de Montréal et des régions intermédiaires. Vous êtes concerné par cet avertissement si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours.

Dans les zones périphériques, le blé d'automne s'est développé très rapidement. Toutefois, les conditions climatiques n'étaient pas favorables à l'infection ou sont encore peu favorables dans les cultures de blé d'automne bien développées.

Pour le blé de printemps et l'orge, les températures sont élevées, mais l'absence de pluie et les conditions sèches depuis plusieurs jours sont associées à un faible risque d'infection dans l'ensemble des régions pour aujourd'hui le vendredi 22 juin et jusqu'à dimanche ou lundi. **Notez que certaines zones, par exemple dans le secteur de Plessisville et dans quelques localités du Centre-du-Québec, ont reçu des précipitations ou des averses le 19 ou 20 juin et que dans ce cas, le risque d'infection est élevé.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=2392&pid=0&r=>.

Veuillez vous référer au tableau à la page suivante pour connaître le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 22 juin	Samedi 23 juin	Dimanche 24 juin	Lundi 25 juin	Mardi 26 juin
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Outaouais, Lanaudière Sud et Basses-Laurentides	Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Régions intermédiaires :					
Mauricie	Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Outaouais	Faible	Faible	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Centre-du-Québec	Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Capitale-Nationale (Portneuf, Deschambault, Saint-Augustin et la rive sud de Québec, Lévis/Lauzon et Charny)	Faible	Faible (T-Élevé) ¹	Faible (T-Élevé) ¹	Élevé	Élevé
Saguenay	Faible	Faible (T-Élevé) ¹	Faible (T-Élevé) ¹	Élevé	Élevé
Lac-Saint-Jean	Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : Très élevé

M-Faible : Moyen à faible

Élevé

Faible

É-Moyen : Élevé à moyen

T-Faible : Très faible

Moyen

- : Données insuffisantes

- On prévoit une probabilité de pluie, environ 60 %, le samedi 23 juin. Si votre champ reçoit des précipitations, le niveau de risque monte à des seuils élevé ou très élevé après la pluie.

Traitements contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le FOLICUR 432 F est homologué **pour le blé seulement**. Le PROLINE 480 SC, le PROSARO et le CARAMBA sont homologués pour le **blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par les manufacturiers.** Consultez les étiquettes et les directives des manufacturiers à ces adresses :

FOLICUR 432 F : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Folicur432F.pdf>

PROLINE 480 SC : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Proline480SC.pdf>

PROSARO 250 EC : <http://www.bayercropscience.ca/French/LabelMSDS/441/File.ashx>

CARAMBA : https://agro.bASF.ca/East/Produits/Etiquette_du_produit/CARAMBA_FR_Label_2011_East.pdf



Vous trouverez de l'information utile concernant l'équipement et les stades de traitements aux adresses suivantes :

<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10gc10.pdf>
<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11gc10.pdf>

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 21 – grandes cultures – 22 juin 2012**

